

Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne
Classe de Musique Electroacoustique
Vincent Laubeuf

Cursus/objectifs de la classe :

Le cursus complet est établi sur quatre ans.

Au terme des quatre années, l'élève devra savoir manier professionnellement un studio de composition, connaître le répertoire contemporain musical et surtout avoir de solides bases en composition, confirmées en situations de concerts, performances, ou sous formes d'installation.

Cette formation s'accompagne d'une réelle connaissance de l'ensemble des courants artistiques du XXe et XXIe siècles (cinéma, littérature, arts plastiques).

À la formule des cours individuels, nous avons préféré les cours collectifs, faisant de la classe un lieu d'échanges, d'enrichissements mutuels, de confrontations d'expérience, d'entraînement à la critique constructive.

Les cours sont répartis sur la journée du lundi, journée pour laquelle chaque élève doit toujours être entièrement disponible et présent.

1- Formation technique : il s'agit ici autant des techniques pures de studio que des techniques d'écriture, (prises de sons, radio, montage, traitements, transformation et façonnage du son, mastering, travail en relation avec l'image, sonorisation et mise en musique de films). Analyse des éléments de langage musical et mise en pratique.

2- Le répertoire électroacoustique : écoutes, analyses, aspects historiques, interdisciplinarité de cet art, champs d'action des musiques de studio. (Relation à l'instrumental, à l'image, à l'écriture radio, au théâtre, à la danse, aux arts plastiques, à la poésie, aux installations, aux performances, au paysage sonore, etc.)

3- Écoute critique des travaux d'élèves : soumissions au groupe des pièces « en cours » ou « achevées ». Il s'agit là d'un travail collectif d'analyse et critique ; développer un argumentaire, optimiser le travail, acquérir des méthodes, définir un objectif artistique.

Chacun s'y soumet, c'est ici le centre, l'identité de la classe de l'ENM.

4- Activités extérieures : occasionnelles et organisées sur une ou plusieurs journées complètes. Il s'agit de l'organisation de concerts, de Master-class, d'échanges avec d'autres classes du territoire, ou de la participation à des manifestations (Festival Musiques en scènes, vie de l'ENM, projets avec des partenaires territoriaux tels que la MLISS, etc...).

Ce sont aussi les journées d'ouverture pendant lesquelles la classe se déplace pour visiter des « structures de création ou de recherche » : SONUS (CNSM) et GRAME (Lyon), ACROE (Grenoble) CIRM (Nice).

Les journées en « extérieur » sont précieuses quant à la présentation du fonctionnement des structures professionnelles à des futurs acteurs de la vie artistique.

Signalons enfin les rencontres/master-class avec des compositeurs et chercheurs de haut niveau à l'occasion de certains de leurs déplacements en Rhône-Alpes.

Déroulement et diplômes :

Première année

Une première année correspond à un cycle court d'observation : initiations aux manèges du studio, analyses d'œuvres du répertoire, traitement du signal, composition d'une ou plusieurs études de courte durée.

Parcours dans le 3° cycle :

Les années suivantes préparent le socle du diplôme du DEM de musique électroacoustique attestant que l'élève a acquis de réelles compétences en la matière.

DEM

La 4° année prépare le diplôme de « composition électroacoustique ».

Il consiste en la présentation d'une ou plusieurs pièces en situation de concert ou installations (d'une durée totale d'au moins 30mn), un entretien avec le jury.

Dans ce dessein, pendant les quatre années, les élèves ont un accès au studio de l'ENM afin de composer personnellement des pièces, nombreuses, qui jalonnent leur évolution musicale.

Ainsi, le studio de la classe est utilisé à plein temps du lundi matin jusqu'au samedi (hormis le jour de cours), aux heures d'ouverture de l'école.

En complément, au cours des 4 années passées dans le cursus, l'élève validera 3 UV complémentaires à son rythme :

- UV de traitement du signal avec Guillaume Dussably
- UV de synthèse sonore avec l'enseignant de claviers électroniques
- UV de culture générale validée par la présence à 12 conférences du cycle de culture artistique de l'ENM (à répartir sur l'ensemble du cursus)
- l'UV technique avec Samuel Débias
- l'UV projet personnel

Transversalité :

Nous l'avons vu, un grand nombre d'élèves partage son temps avec d'autres disciplines, quelques-unes sont très fortement recommandées aux élèves (renseignements auprès de la scolarité pour connaître les incidences tarifaires de disciplines supplémentaires) :

La classe d'écriture et analyse de Sabine Malnoury, qui représente le volet instrumental de la Musique contemporaine.

La classe de claviers électroniques qui est la seule à donner une place aux sons de synthèse et au côté « collectif » des interprétations en matière de musiques technologiques.

L'utilisation des services du studio d'enregistrement de l'ENM est capitale dans le cadre de la formation.

Le studio d'enregistrement est aussi le seul lieu permettant aux élèves de réaliser correctement leurs prises de sons de qualité, les élèves y ont accès sur rendez-vous avec Samuel Débias.

Pratiquement

La participation à la classe de composition électroacoustique représente une importante somme de connaissances et de pratiques extrêmement diversifiées, représentant au minimum dix heures de cours hebdomadaires (fondamentale électroacoustique).

Au terme de ses études, l'élève possède une véritable maîtrise du répertoire contemporain et doit être capable de manier les outils du monde sonore avec aisance : prise de sons, montage, mastering, réalisations de type radiophonique et appliquées aux arts de la scène.

La pratique du concert et la mise en espace, via un acousmonium (orchestre de haut-parleurs) lui donnera une base très solide dans le maniement des outils de diffusion et de sonorisation.

Pour cela, une réelle assiduité est demandée, représentant, en dehors du travail personnel (indispensable), une PRÉSENCE hebdomadaire à l'ENM, et ce, pendant les 4 années de la formation.

Organisation du cursus électroacoustique :

L'ensemble se compose d'une UV fondamentale : composition électroacoustique et de deux UV complémentaires : le signal (enseignement de V. Laubeuf et Guillaume Dussably) et claviers électroniques (enseignement de Valentin Lafort).

Toutes les activités se situent le jeudi, du matin jusqu'au soir.

1-composition électroacoustique

Cours de Laurence pendant les 4 années (écriture, composition, maniements des logiciels de séquençement et transformations du son, analyse, répertoire, projets etc.).

2- UV « le signal 1 » (Guillaume + Vincent)

Première partie

- 1- nature du son : propagation, fréquence, intensité, diverses propriétés.
- 2- le fonctionnement de l'oreille, risques auditifs.
- 3- nature du son : le timbre, questions d'acoustique.

Seconde partie :

- 1- microphone/signal dans les câbles.
- 2- table de mixage analogique/signal dans les câbles suite et fin.
- 3- logiciels : banc d'essais (différentes caractéristiques : moteur audio, ergonomie...)
- 4- norme MIDI (les différents langages midi).
- 5- travail sur le routing et l'ergonomie du studio (périphérique, compression, égalisation, différents déphasages.).

Ces modules seront validés sous deux formes, une purement théorique par le biais d'un questionnaire ainsi qu'une mise en pratique, (panne à résoudre, câblage à réaliser, prise etc.).

3- UV « synthèse, échantillonnage, norme MIDI et mise en application »

Cours très pratique par groupes 4 élèves, le jeudi matin. Un groupe d'élèves nécessite un semestre de cours, donc deux groupes par an, ce qui ouvre les portes à 8 élèves par an.

Il est préférable de suivre et valider cette UV en deuxième année. La validation se fait en concert. Il est aussi possible d'intégrer le cours en troisième année pour ceux qui souhaitent un approfondissement.

4- UV Culture générale

Cette UV consiste à valider la présence à 12 conférences sur des thématiques divers données tout au long de l'année au sein de l'ENM.

5- UV projet personnel (voir document en ligne <http://www.enm-villeurbanne.fr/cms/wp-content/uploads/2018/07/LE-PROJET-PERSONNEL.pdf>)

Projet artistique mené par l'élève à son choix, devant comporter une dimension collective et un décalage de pratique et/ou d'esthétique. Il peut être réalisé à tout moment du cursus et nécessite un rendez-vous préalable avec le Directeur adjoint pour acceptation de principe avant réalisation et validation définitive.